



BAREME GENERAL DES INDEMNITES BOWLING CLUB ROUEN DRAGON

**Frais de remboursement assujettis à modification d'une saison à l'autre
selon les règlements fédéraux en vigueur.**

- Participations aux déplacements : 0.20 cts du km à raison d'une voiture pour 3 personnes uniquement pour le Championnat des Clubs National
- La nuitée d'hôtel : 1 par joueur par compétition à hauteur de 50€

ATTENTION : Le montant de la prise en charge ne pourra excéder 200.00 € par compétitions pour une Finale Nationale.

Mise à jour du 01/10/2019

COMPETITIONS	PRISE EN CHARGE DU CLUB	REUNION DU
Championnat des Clubs Division Régionale hommes et dames	Aucune prise en charge concernant les frais de véhicules	01/10/2019
Individuel Fédéral Promotion	- Frais de parties à la charge du joueur	03/10/2017
Individuel et Doublette Fédéral Honneur	- Phase Départementale à la charge du joueur (Engagement + frais de parties) - Phase District : Si 9 parties, prise en charge par le club de 6 parties Si 8 + 6 parties : Les 8 lignes qualificatives sont à la charge du joueur. Prise en charge des 6 lignes de la Finale par le club	01/10/2019
Individuel et Doublette Fédéral Excellence	- Phase District à la charge du joueur (Engagement + frais de parties) - Phase Régionale, 1 nuitée d'hôtel (selon distance et horaires) et les frais de parties	01/10/2019
Individuel et Doublette Fédéral Elite	- Phase Régionale : Engagement + frais de parties de la phase qualificative à la charge du joueur - Finale Nationale : 1 nuitée d'hôtel (selon distance et horaire) pris en charge par le club. Les parties de la Finale Nationale sont pris en charge par le CNB	01/10/2019
Challenge Fédéral (3 mixte)	- Phase Régionale : Prise en charge par le club des lignes qualificatives suivant le règlement fédéral et sous réserve que l'équipe soit uniquement BCRD Les parties de la Finale Régionale sont pris en charge par le CNB	01/10/2019
Coupe du Monde Qubica AMF	Prise en charge d'une nuitée d'hôtel par le club uniquement pour la Finale Nationale	01/10/2019
Championnat Vétéran	- Phase Départementale, District et Régionale : prise en charge par le joueur (engagement + frais de parties) - Finale Nationale : 1 nuitée d'hôtel prise en charge par le club	01/10/2019
Challenge Vétéran	- Phase Départementale, District et Régionale : prise en charge par le joueur (engagement + frais de parties) - Finale Nationale : 1 nuitée d'hôtel prise en charge par le club	01/10/2019
Championnat Régional Jeune	- L'engagement et les frais de partie des journées Régionales sont pris en charge par le club - Les frais de déplacement des cadres techniques ou accompagnateurs du club sont pris en charge par le club	13/09/2016

RAPPEL : La fiche de demande de « remboursement de frais » (au verso) devra être accompagnée de justificatif (facture, ticket de caisse...)

* Toute demande exceptionnelle sera traitée au cas par cas par le Comité Directeur



FICHE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Nom, Prénom du demandeur :

Date	Description *	Total TTC

* Préciser (nuit d'hôtel, compétition, fourniture de bureau, frais postaux)

Pour rappel (conformément au Barème Générale des Indemnités en vigueur au recto) :

- Participations aux déplacements : 0.20 cts du km à raison d'une voiture pour 3 personnes uniquement pour le Championnat des Clubs National
- La nuitée d'hôtel : 1 par joueur par compétition à hauteur de 50€
- Le montant de la prise en charge ne pourra excéder 200.00 € par compétitions pour une Finale Nationale.

Toute demande de remboursement de frais devra être accompagnée de justificatif (facture, ticket de caisse...)

Ces documents seront remis à Bernard DEGUINE, ou Pascal DIOURIS CASTELOT qui effectuera le remboursement par chèque.

Signature du demandeur

Signature du trésorier

BOWLING CLUB ROUEN

Case Trésorerie (à compléter par le club)

Document comptable N°

Remboursement effectué le _____ par chèque N° _____

* Toute demande exceptionnelle sera traitée au cas par cas par le Comité Directeur